
PROJET DE DELIBERATION

Séance du 31 octobre 2013

DCM N° 13-10-31-8

Objet : Attribution de bourses et de parrainages au titre du dispositif Envie d'Agir.

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir trois projets au titre du dispositif Envie d'Agir, dont la prise en charge d'une bourse, pour un montant total de **2 900 €**.

Sandrine CREUSOT : « La Flashmobile » - animation locale

L'association Bout d'essais a été créée en vue d'entreprendre diverses actions de promotion et de développement de la photographie et des arts numériques. Conformément à cette logique, ses acteurs travaillent à la mise en œuvre d'un laboratoire argentique/numérique ambulant, destiné à silloner les routes de Moselle. Le coût total du projet s'élève à 25 956 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage de **1 000 €**.

Timothée FALCONE : « Tournée régionale d'un one-man-show » - animation locale

Timothée a écrit et mis en scène un one-man-show qui se veut interactif. Il souhaite à travers celui-ci promouvoir une forme de théâtre méconnue : le théâtre-conférence. Il prépare donc une tournée régionale et vise à diffuser par la suite ce spectacle dans des endroits initialement non prévus à cet effet, comme les prisons, les hôpitaux, les forêts... Le coût total de l'opération s'élève à 1 950 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse à hauteur de **1 000€**.

Morgane KLEIN : « La cinquième race » - animation locale

La jeune compagnie messine «Wotan Vegtam » propose la création d'un spectacle théâtral et musical proposant une réflexion sur l'héritage, la place et l'identité des jeunes générations ainsi que sur leur manière d'appréhender l'avenir. Ce spectacle servira par la suite d'outil à des ateliers de théâtre à destination d'un public en voie d'insertion sociale. Le coût total du projet s'élève à 7 780 €. Il est proposé l'attribution d'un parrainage à hauteur de **900 €**.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du

protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'ATTRIBUER aux associations ci-dessous, et au bénéfice des projets correspondants, les subventions suivantes au titre du dispositif Envie d'agir pour un montant total de **2 900 €** :

- | | |
|---|---------|
| 1. Association Bouts d'essai (Sandrine CREUSOT) – Flashmobile | 1 000 € |
| 2. Association Créon (Timothée FALCONE) – Tournée Régionale | 1 000 € |
| 3. Compagnie Wotan Vegtam (Morgane KLEIN – La cinquième race) | 900 € |

D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

La dépense totale s'élève à **2 900 €**. Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

L'Adjoint Délégué,



Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Jeunesse, Education Populaire et Vie Etudiante
Commissions : Commission Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions